

Comptes consolidés 2021



État de la situation financière en millions de dirhams

| ACTIF (en millions MAD) | Note | 31-déc.-20 | 31-déc.-21 |
|---|------|---------------|---------------|
| Goodwill | 3 | 9 315 | 8 976 |
| Autres immobilisations incorporelles | 4 | 8 120 | 7 521 |
| Immobilisations corporelles | 5 | 28 319 | 27 400 |
| Droit d'usage de l'actif | 34 | 1 592 | 1 371 |
| Titres mis en équivalence | 6 | 0 | 0 |
| Actifs financiers non courants | 7 | 654 | 784 |
| Impôts différés actifs | 8 | 580 | 508 |
| Actifs non courants | | 48 579 | 46 560 |
| Stocks | 9 | 271 | 318 |
| Créances d'exploitation et autres | 10 | 11 816 | 12 699 |
| Actifs financiers à court terme | 11 | 130 | 126 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 12 | 2 690 | 2 024 |
| Actifs disponibles à la vente | | 54 | 54 |
| Actifs courants | | 14 960 | 15 222 |
| Total actif | | 63 540 | 61 782 |

| PASSIF (en millions MAD) | Note | 31-déc.-20 | 31-déc.-21 |
|---|------|---------------|---------------|
| Capital | | 5 275 | 5 275 |
| Réserves consolidées | | 2 023 | 3 631 |
| Résultats consolidés de l'exercice | | 5 423 | 6 008 |
| Capitaux propres - part du Groupe | 13 | 12 721 | 14 914 |
| Intérêts minoritaires | | 3 968 | 3 887 |
| Capitaux propres | | 16 688 | 18 800 |
| Provisions non courantes | 14 | 521 | 503 |
| Emprunts et autres passifs financiers à long terme | 15 | 4 748 | 3 767 |
| Impôts différés passifs | 8 | 45 | 50 |
| Autres passifs non courants | | 0 | 0 |
| Passifs non courants | | 5 314 | 4 321 |
| Dettes d'exploitation | 16 | 24 007 | 23 865 |
| Passifs d'impôts exigibles | | 671 | 787 |
| Provisions courantes | 14 | 1 247 | 1 332 |
| Emprunts et autres passifs financiers à court terme | 15 | 15 612 | 12 677 |
| Passifs courants | | 41 538 | 38 661 |
| Total passif | | 63 540 | 61 782 |

État de résultat global en millions de dirhams

| (En millions MAD) | Note | 31-déc.-20 | 31-déc.-21 |
|--|------|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires | 17 | 36 769 | 35 790 |
| Achats consommés | 18 | -5 416 | -5 123 |
| Charges de personnel | 19 | -3 005 | -2 868 |
| Impôts, taxes et redevances | 20 | -3 344 | -3 447 |
| Autres produits et charges opérationnels | 21 | -8 746 | -5 303 |
| Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions | 22 | -4 240 | -7 477 |
| Résultat opérationnel | | 12 018 | 11 573 |
| Autres produits et charges des activités ordinaires* | | -1 513 | -88 |
| Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence | 23 | 0 | 0 |
| Résultat des activités ordinaires | | 10 505 | 11 485 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | | 17 | 27 |
| Coût de l'endettement financier brut | | -888 | -826 |
| Coût de l'endettement financier net | | -871 | -800 |
| Autres produits et charges financiers | | 26 | -77 |
| Résultat financier | 24 | -844 | -876 |
| Charges d'impôt | 25 | -3 372 | -3 680 |
| Résultat net | | 6 289 | 6 928 |
| Ecart de change résultant des activités à l'étranger | | 134 | -378 |
| Autres produits et charges du résultat global | | -14 | 34 |
| Résultat net global | | 6 409 | 6 584 |
| Résultat net | | 6 289 | 6 928 |
| Part du groupe | | 5 423 | 6 008 |
| Intérêts minoritaires | 26 | 866 | 920 |
| Résultat net global | | 6 409 | 6 584 |
| Part du groupe | | 5 511 | 5 787 |
| Intérêts minoritaires | 26 | 899 | 797 |
| RÉSULTATS PAR ACTION | | 31-déc.-20 | 31-déc.-21 |
| Résultat net - Part du Groupe (en millions MAD) | | 5 423 | 6 008 |
| Nombre d'actions au 31 décembre | | 879 095 340 | 879 095 340 |
| Résultat net par action | 27 | 6,17 | 6,83 |
| Résultat net dilué par action | 27 | 6,17 | 6,83 |

*Le montant figurant en Autres produits et charges des activités ordinaires de 2020 correspond aux dons Covid19 du Groupe.

- Le Groupe Maroc Telecom réalise un chiffre d'affaires de près de 36 milliards de dirhams en 2021, en baisse de 2,7% (-2,0% à change constant). La bonne tenue du chiffre d'affaires des filiales Moov Africa et du Haut Débit Fixe au Maroc compense partiellement le ralentissement des activités Mobile au Maroc, toujours impactées par le contexte concurrentiel et réglementaire.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021 AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Itissalat Al-Maghrib (IAM) S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 18 800 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 6 928 millions de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 11 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

| Questions clés identifiées | Notre réponse |
|---|---|
| Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication Le montant du chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 s'élève à Dirhams 35 790 millions. Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.). L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés. De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit. Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans la note 3.15 des états financiers consolidés. | Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par le Groupe, y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires. En particulier, nous avons : - Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par le Groupe ; - Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par le Groupe et pertinents pour notre audit ; - Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ; - Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période. |
| Évaluation du goodwill Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwills. Ces goodwills, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs repris, sont décrits dans la note 3 aux états financiers consolidés. La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable des goodwills rattachés à chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant de Dirhams 8 976 millions, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Les modalités du test de dépréciation et le détail des hypothèses retenues mis en œuvre sont décrits en note 3. La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant. La détermination de la valeur recouvrable des goodwills repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels. Nous considérons de ce fait l'évaluation des goodwills comme un point clé de l'audit. | Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe aux normes comptables en vigueur. Nous avons également effectué un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des goodwills et vérifié notamment : - L'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable de chaque UGT testée et la cohérence des modalités de détermination de cette valeur avec celles des projections des flux de trésorerie retenues pour déterminer la valeur d'utilité ; - Le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie et la fiabilité des estimations en examinant les principales raisons des différences entre les prévisions et les réalisations ; - La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ; - La cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ; - Le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie attendus de chaque UGT ; - L'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues. - Enfin nous avons vérifié que la note 3 donne une information appropriée |

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues
- et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des
- états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte Audit

 Safina BENSOUADA KORACHI
 Associée
 Deloitte Audit
 Bd Sidi Mohammed El-Bachouch
 Bâtimens 2/5 - Immeuble El-Moroccan
 Tél: 0521 22 44 21 / 05 22 22 47 94
 Fax: 05 22 22 08 79 / 47 05

Coopers Audit Maroc S.A
 COOPERS AUDIT MAROC
 Siège Social: 83 Avenue Hassan I
 Casablanca
 ABCC1234567891011
 Associé

Comptes sociaux 2021

Bilan en milliers de dirhams

| ACTIF | EXERCICE | | | EXERCICE PRECEDENT | PASSIF | NET | |
|--|--------------------|---------------------------------|-------------------|--------------------|--|--------------------|-------------------|
| | BRUT | AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | NET | NET 31/12/2020 | | 2021 | 2020 |
| IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A) | 1 500 000 | 600 000 | 900 000 | 1 200 000 | CAPITAUX PROPRES (A) | 16 722 339 | 14 603 256 |
| . Frais préliminaires | 0 | 0 | 0 | 0 | . Capital social ou personnel (1) | 5 274 572 | 5 274 572 |
| . Charges à répartir sur plusieurs exercices | 1 500 000 | 600 000 | 900 000 | 1 200 000 | . Moins : Actionnaires, Capital souscrit non appelé | 0 | 0 |
| . Primes de remboursement des obligations | 0 | 0 | 0 | 0 | . Capital appelé, dont versé | 0 | 0 |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B) | 12 362 796 | 10 386 134 | 1 976 662 | 2 080 595 | . Primes d'émission, de fusion, d'apport | 0 | 0 |
| . Immobilisations en recherche et développement | 0 | 0 | 0 | 0 | . Ecarts de réévaluation | 0 | 0 |
| . Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires | 12 004 593 | 10 315 686 | 1 688 907 | 1 885 946 | . Réserve légale | 527 457 | 527 457 |
| . Fonds commercial | 70 447 | 70 447 | 0 | 119 | . Autres réserves | 5 276 257 | 2 552 808 |
| . Autres immobilisations incorporelles | 287 755 | 0 | 287 755 | 194 531 | . Report à nouveau (2) | 0 | 0 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C) | 74 026 964 | 58 984 523 | 15 042 441 | 15 738 026 | . Résultat net en instance d'affectation (2) | 0 | 0 |
| . Terrains | 961 935 | 0 | 961 935 | 955 383 | . Résultat net de l'exercice (2) | 5 644 052 | 6 248 419 |
| . Constructions | 8 233 912 | 5 573 690 | 2 660 222 | 2 771 028 | CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B) | 0 | 0 |
| . Installations Techniques, Matériel et Outillage | 58 155 243 | 48 458 854 | 9 696 389 | 10 367 432 | . Subventions d'investissement | 0 | 0 |
| . Matériel de Transport | 278 936 | 100 524 | 178 411 | 195 441 | . Provisions réglementées | 0 | 0 |
| . Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements Divers | 5 002 554 | 4 674 147 | 328 408 | 404 395 | DETTES DE FINANCEMENT (C) | 1 494 | 6 874 |
| . Autres Immobilisations Corporelles | 11 048 | 0 | 11 048 | 11 048 | . Emprunts obligataires | 0 | 0 |
| . Immobilisations Corporelles en cours | 1 383 336 | 177 308 | 1 206 028 | 1 033 300 | . Autres dettes de financement | 1 494 | 6 874 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D) | 12 771 564 | 387 418 | 12 384 146 | 12 215 950 | PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D) | 44 248 | 14 710 |
| . Prêts Immobilisés | 812 669 | 0 | 812 669 | 649 437 | . Provisions pour risques | 31 913 | 1 378 |
| . Autres Créances Financières | 4 190 | 0 | 4 190 | 4 084 | . Provisions pour charges | 12 336 | 13 332 |
| . Titres de participation | 11 954 705 | 387 418 | 11 567 287 | 11 562 429 | ECART DE CONVERSION - PASSIF (E) | 0 | 3 784 |
| . Autres Titres Immobilisés | 0 | 0 | 0 | 0 | . Augmentation des créances immobilisées | 0 | 3 784 |
| ECART DE CONVERSION-ACTIF (E) | 31 913 | 0 | 31 913 | 1 378 | . Diminution des dettes de financement | 0 | 0 |
| . Diminution des Créances Immobilisées | 31 913 | 0 | 31 913 | 1 378 | TOTAL I (A+B+C+D+E) | 100 693 237 | 70 358 075 |
| . Augmentation des Dettes de Financement | 0 | 0 | 0 | 0 | STOCKS (F) | 212 335 | 117 183 |
| TOTAL I (A+B+C+D+E) | 100 693 237 | 70 358 075 | 30 335 162 | 31 235 949 | . Marchandises | 157 401 | 103 605 |
| STOCKS (F) | 212 335 | 117 183 | 95 153 | 100 865 | . Matières et Fournitures Consommables | 54 934 | 13 578 |
| . Marchandises | 157 401 | 103 605 | 53 796 | 46 893 | . Produits en cours | 0 | 0 |
| . Matières et Fournitures Consommables | 54 934 | 13 578 | 41 356 | 53 971 | . Produits Intermédiaires et Produits résiduels | 0 | 0 |
| . Produits en cours | 0 | 0 | 0 | 0 | . Produits Finis | 0 | 0 |
| . Produits Intermédiaires et Produits résiduels | 0 | 0 | 0 | 0 | CREANCES DEL'ACTIF CIRCULANT (G) | 16 913 545 | 8 976 661 |
| . Produits Finis | 0 | 0 | 0 | 0 | . Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes | 13 247 | 0 |
| CREANCES DEL'ACTIF CIRCULANT (G) | 16 913 545 | 8 976 661 | 7 936 884 | 7 783 775 | . Clients et comptes rattachés | 15 528 541 | 8 652 428 |
| . Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes | 13 247 | 0 | 13 247 | 11 046 | . Personnel | 3 708 | 0 |
| . Clients et comptes rattachés | 15 528 541 | 8 652 428 | 6 876 113 | 6 271 041 | . Etat | 794 372 | 0 |
| . Personnel | 3 708 | 0 | 3 708 | 3 771 | . Comptes d'associés | 0 | 0 |
| . Etat | 794 372 | 0 | 794 372 | 560 205 | . Autres débiteurs | 551 513 | 324 234 |
| . Comptes d'associés | 0 | 0 | 0 | 0 | . Comptes de régularisation Actif | 22 165 | 0 |
| . Autres débiteurs | 551 513 | 324 234 | 227 279 | 912 969 | TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H) | 131 859 | 0 |
| . Comptes de régularisation Actif | 22 165 | 0 | 22 165 | 24 743 | ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) | 55 133 | 0 |
| TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H) | 131 859 | 0 | 131 859 | 131 611 | (Eléments circulants) | 55 133 | 0 |
| ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) | 55 133 | 0 | 55 133 | 35 510 | TOTAL II (F+G+H+I) | 17 312 872 | 9 093 844 |
| (Eléments circulants) | 55 133 | 0 | 55 133 | 35 510 | TRESORERIE - ACTIF | 173 515 | 0 |
| TOTAL II (F+G+H+I) | 17 312 872 | 9 093 844 | 8 219 028 | 8 051 761 | . Chèques et valeurs à encaisser | 0 | 0 |
| TRESORERIE - ACTIF | 173 515 | 0 | 173 515 | 554 212 | . Banques, TG ET C.C.P. | 171 349 | 0 |
| . Chèques et valeurs à encaisser | 0 | 0 | 0 | 0 | . Caisses, Régies d'avances et accreditifs | 2 166 | 0 |
| . Banques, TG ET C.C.P. | 171 349 | 0 | 171 349 | 551 555 | TOTAL III | 173 515 | 0 |
| . Caisses, Régies d'avances et accreditifs | 2 166 | 0 | 2 166 | 2 657 | TOTAL GENERAL I-II+III | 118 179 624 | 79 451 918 |
| TOTAL III | 173 515 | 0 | 173 515 | 554 212 | TOTAL GENERAL I-II+III | 118 179 624 | 79 451 918 |
| TOTAL GENERAL I-II+III | 118 179 624 | 79 451 918 | 38 727 705 | 39 841 922 | . Crédit de trésorerie | 0 | 0 |
| | | | | | . Banques (soldes créditeurs) | 8 577 856 | 11 050 780 |
| | | | | | Total III | 8 577 856 | 11 050 780 |
| | | | | | TOTAL GENERAL I-II+III | 38 727 705 | 39 841 922 |

Compte de produits et charges en milliers de dirhams

| | 2021 | 2020 |
|---|-------------------|-------------------|
| I- PRODUITS D'EXPLOITATION | 19 659 201 | 21 096 060 |
| . Ventes de marchandises (en l'état) | 384 447 | 424 294 |
| . Ventes de biens et services produits | 18 748 690 | 19 864 933 |
| Chiffre d'affaires | 19 133 137 | 20 289 226 |
| . Variation des stocks de produits | 0 | 0 |
| . Immobilisations produites par l'Entreprise pour elle-même | 0 | 0 |
| . Subventions d'exploitation | 0 | 0 |
| . Autres produits d'exploitation | 30 039 | 25 433 |
| . Reprises d'exploitation; Transferts de charges | 496 025 | 781 401 |
| TOTAL I | 19 659 201 | 21 096 060 |
| II- CHARGES D'EXPLOITATION | 12 394 366 | 12 846 696 |
| . Achats revendus de marchandises | 572 636 | 554 477 |
| . Achats consommés de matières et fournitures | 3 078 241 | 3 115 886 |
| . Autres charges externes | 2 596 921 | 2 537 575 |
| . Impôts et Taxes | 311 185 | 286 362 |
| . Charges de personnel | 1 954 514 | 2 108 018 |
| . Autres charges d'exploitation | 2 233 | 2 540 |
| . Dotations d'exploitation Amortissement | 3 308 841 | 3 502 875 |
| . Dotations d'exploitation Provision | 569 794 | 738 963 |
| TOTAL II | 12 394 366 | 12 846 696 |
| III- RESULTAT D'EXPLOITATION I-II | 7 264 835 | 8 249 364 |
| IV- PRODUITS FINANCIERS | 2 000 173 | 1 417 233 |
| . Produits des titres de participation et autres titres immobilisés | 1 301 627 | 942 932 |
| . Gains de change | 429 524 | 294 632 |
| . Intérêts et autres produits financiers | 71 358 | 106 866 |
| . Reprises financières; Transferts de charges | 197 664 | 72 803 |
| TOTAL IV | 2 000 173 | 1 417 233 |
| V- CHARGES FINANCIERES | 1 049 198 | 667 653 |
| . Charges d'intérêts | 321 231 | 348 950 |
| . Pertes de change | 274 705 | 267 044 |
| . Autres charges financières | 11 097 | 775 |
| . Dotations financières | 442 165 | 50 884 |
| TOTAL V | 1 049 198 | 667 653 |
| VI- RESULTAT FINANCIERS IV - V | 950 975 | 749 580 |
| VII- RESULTAT COURANT III + VI | 8 215 810 | 8 998 945 |
| VIII- PRODUITS NON COURANTS | 327 403 | 5 129 926 |
| . Produits des cessions d'immobilisations | 13 880 | 4 901 |
| . Subventions d'équilibre | 0 | 0 |
| . Reprises sur subventions d'investissement | 0 | 0 |
| . Autres produits non courants | 112 277 | 71 604 |
| . Reprises non courantes; transferts de charges | 201 245 | 5 053 421 |
| TOTAL VIII | 327 403 | 5 129 926 |
| IX- CHARGES NON COURANTES | 944 934 | 5 584 073 |
| . V.N.A des immobilisations cédées | 171 941 | 3 578 |
| . Subventions accordées | 0 | 0 |
| . Autres charges non courantes | 280 255 | 5 005 080 |
| . Dotations Réglementées | 0 | 0 |
| . Dotations non courantes aux amortissements & provisions | 492 738 | 575 415 |
| TOTAL IX | 944 934 | 5 584 073 |
| X- RESULTAT NON COURANT VIII - IX | -617 531 | -454 147 |
| XI- RESULTAT AVANT IMPOTS VII + X | 7 598 279 | 8 544 797 |
| XII- IMPOT SUR LES SOCIETES | 1 954 226 | 2 296 379 |
| XIII- RESULTAT NET XI - XII | 5 644 052 | 6 248 419 |
| XIV- TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII) | 21 986 776 | 27 643 219 |
| XV- TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII) | 16 342 724 | 21 394 801 |
| XVI- RESULTAT NET (total des produits-total des charges) | 5 644 052 | 6 248 419 |

- Le chiffre d'affaires de Maroc Telecom réalisé en 2021 s'établit à 19 133 millions de dirhams, en baisse de 5,7% par rapport à 2020.
- Avec un résultat avant impôt de 7 598 millions de dirhams et un impôt sur les sociétés de 1 954 millions de dirhams, le résultat net ressort à 5 644 millions de dirhams, en baisse de 9,7%.

Par ailleurs, Maroc Telecom annonce que son rapport financier annuel est disponible sur le site de la société à l'adresse suivante : <https://www.iam.ma/groupe-maroc-telecom/communication-financiere/information-reglementee/communiques-de-presse.aspx?fiche=8#>

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021
AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Itissalat Al-Maghrib S.A (la « société » ou « IAM »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 16 722 339 milliers de dirhams dont un bénéfice net de 5 644 052 milliers de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 11 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Itissalat Al-Maghrib S.A au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

| Questions clés identifiées | Notre réponse |
|---|---|
| <p>Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication</p> <p>Le montant du chiffre d'affaires dans les états de synthèse au 31 décembre 2021 s'élève à Dirhams 19 133 137 milliers.</p> <p>Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et ses services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.).</p> <p>L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés.</p> <p>De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit.</p> <p>Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans l'état A1 des États d'Informations Complémentaires (ETIC).</p> | <p>Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par la société y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires.</p> <p>En particulier, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par la société ; - Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par la société et pertinents pour notre audit ; - Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ; - Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période. |
| <p>Évaluation des titres de participations</p> <p>Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de Dirhams 11 567 287 milliers. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle.</p> <p>Comme indiqué dans la note A1-4 de l'ETIC, la valeur actuelle est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant le cas échéant rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (Capitaux propres notamment), et/ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité notamment).</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit.</p> | <p>Nos travaux ont consisté à effectuer un examen du processus d'évaluation des titres de participation et des éléments chiffrés utilisés. Nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenus les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles établies par la direction ; - Vérifié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique prévalant à la clôture ; - Comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ; - Vérifié le cas échéant que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et que les éventuelles réévaluations opérées sur ces capitaux propres sont documentées de manière appropriée. |

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.


Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Deloitte Audit

 Sakina BENSOUIDA KORACHI
 Associée
 Deloitte Audit
 Bd Sidi Mokhammad Benabdellah
 Bâtiment "C" - Niveau 9 - La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Coopers Audit Maroc S.A

 Siège Social: 83 Avenue Hassan I
 Casablanca *
 Association d'Experts Comptables
 Associé